Internet : programme d'action 2005-2008 pour une utilisation plus sûre, Safer Internet plus.

2004/0023(COD) - 10/06/2004

En attendant que le Parlement européen ait rendu son avis, le Conseil s'est mis d'accord sur une approche générale en ce qui concerne la proposition de décision instituant un programme communautaire pluriannuel visant à promouvoir une utilisation plus sûre de l'Internet et des nouvelles technologies en ligne.

Le Conseil a suggéré de s'en tenir à la proposition de compromis de la présidence et de l'examiner en tant que base de négociation avec le Parlement, en particulier en ce qui concerne le montant à inscrire au budget. Au stade actuel, la Commission a maintenu sa réserve générale sur le texte convenu.